

VOS DONNÉES SONT SÉCURISÉES ET CONFIDENTIELLES

Votre participation au programme :

- ➔ Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer au programme proposé par votre médecin
- ➔ Vous pouvez quitter le programme à tout moment, il vous suffit de l'indiquer à l'infirmier.e de Patientys

Vos données de santé sont :

- ➔ Confidentielles et sécurisées
- ➔ Accessibles uniquement par des professionnels de santé autorisés et soumis au secret professionnel
- ➔ Hébergées sur un serveur de santé agréé

La participation au programme Mon SuiVIH est libre et gratuite. Votre médecin reste le seul responsable du traitement de vos données, les infirmières Patientys* ne peuvent prendre aucune décision médicale. Tous les entretiens que vous aurez avec les infirmières du programme sont strictement confidentiels. Dans le cadre de notre démarche d'amélioration qualité, sauf avis contraire de votre part, vos appels avec les infirmières Patientys joignables sur le numéro vert dédié sont susceptibles d'être écoutés. Cette écoute pourra être réalisée exclusivement par l'infirmière superviseur formé.e et dédié.e au programme et dans le respect de la confidentialité des données. Les infirmières du programme sont soumis au secret professionnel. Vous pouvez à tout moment refuser cette écoute en le signalant à l'infirmière. La Société Française de Lutte contre le SIDA (SFLS)** a constitué un comité scientifique qui a apporté son expertise scientifique pour élaborer le programme Mon SuiVIH, qui est mis en œuvre par Patientys. La mise en place de ce dispositif est rendue possible par le soutien financier du laboratoire ViiV Healthcare.

Pour Patientys et la SFLS, la protection de votre vie privée est essentielle. Vous êtes informé(e) qu'au sens de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et du Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016, Patientys est responsable du traitement de vos données dans le cadre du programme d'accompagnement Mon SuiVIH. Vos données d'identification et relatives à votre vie professionnelle sont collectées et traitées afin de gérer votre participation au programme d'accompagnement opéré par Patientys, de satisfaire aux obligations légales de Patientys (notamment au regard de son obligation de transparence des liens d'intérêt) et de vous adresser des communications en lien avec votre activité professionnelle. La base légale de mise en œuvre du traitement de données à caractère personnel vous concernant est l'intérêt légitime de Patientys (Article 6 1 f du RGPD) à traiter vos données pour gérer votre participation au programme d'accompagnement Mon SuiVIH. Vos données seront également susceptibles de faire l'objet d'analyses et d'études statistiques, dans le respect de votre anonymat, et après mise en œuvre de l'ensemble des formalités requises auprès de la CNIL lorsqu'elles sont applicables. Vos informations sont strictement destinées : aux patients participants au programme, aux membres du personnel de Patientys, spécifiquement habilités et dans le strict respect de leurs missions ainsi qu'aux personnes habilitées au titre des tiers autorisés (les juridictions concernées, les arbitres, les médiateurs, les ministères concernés...). Vos données à caractère personnel sont stockées et sont conservées pendant toute la durée de la participation du patient au programme d'accompagnement auprès d'un hébergeur de données de santé certifié Cis Valley. A l'issue de cette période, et sauf opposition de votre part, vos données seront utilisées afin de vous proposer des informations en lien avec votre activité professionnelle et/ou aux services opérés par Patientys. Conformément au Règlement UE 2016/679 du parlement européen, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez à tout moment nous demander l'accès à vos données à caractère personnel, leur rectification, leur effacement, leur portabilité. Vous pouvez aussi limiter ou vous opposer à leur traitement et introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour plus d'information ou pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter par courriel Privacy@patientys.com ou par courrier à Patientys, Data Protection Officer – Délégué à la Protection des Données, 31 rue des longs Prés 92100 Boulogne Billancourt.

Pour Patientys et la SFLS, la pharmacovigilance est primordiale.

En tant que médecin, il vous est rappelé votre obligation de déclarer tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament ou produit mentionnés à l'article L. 5121-1 du Code de la santé publique dont vous avez connaissance. Tout signalement d'un événement sanitaire indésirable en ce compris les effets indésirables suspectés d'être dû à un médicament ou produit mentionnés à l'article L. 5121-1 peut être fait sur le site « signalement-sante.gouv.fr ». Conformément aux obligations légales et réglementaire de ViiV Healthcare en tant soutien institutionnel du programme Mon SuiVIH et à sa demande, vous vous engagez également à lui transmettre tous les cas de pharmacovigilance portés à votre connaissance ou aux autorités sanitaires. Vous êtes également informés et vous acceptez que les infirmières de Patientys vous soumettent, lorsque des effets indésirables sont suspectés, pour instruction et sous votre responsabilité exclusive, pour information ou le cas échéant pour approbation, confirmation et validation les données de pharmacovigilance dont elles pourraient avoir connaissance dans le cadre du programme d'accompagnement Mon SuiVIH, avant de les adresser sur vos instructions à ViiV Healthcare en tant soutien institutionnel du programme Mon SuiVIH.

*Patientys est une société dédiée à la relation aux patients. A l'initiative des premiers dispositifs d'accompagnement, coaching ou apprentissage des patients. Patientys a développé une expertise et un savoir-faire unique en France dans le dépistage, la prévention et l'accompagnement des patients www.patientys.com. I **SFLS est une association de professionnels de santé qui a pour objet social d'amélioration de la prise en charge de l'infection par le VIH ou les virus des hépatites, aussi bien dans le domaine du soin que de la prévention.

Action d'accompagnement à destination des patients sous thérapie antirétrovirale dans le cadre d'un changement de traitement

Brochure à destination des patients





MON SUIVIH, QU'EST CE QUE C'EST ?


Mon SuiVIH est un programme d'accompagnement pour vous soutenir dans votre changement de traitement antirétroviral.

Dans le cas d'un traitement injectable, Mon SuiVIH vous accompagne dans la transition **entre l'hôpital et la ville** pour assurer une coordination et votre suivi de traitement.

QUELLES SONT LES ÉTAPES CLÉS DE VOTRE SUIVI ?


1.  Une infirmier.e vous contacte dès la réception du formulaire de consentement envoyé par votre médecin pour valider votre inscription et initier le suivi.


2.  L'infirmier.e Patientys informe si vous le souhaitez votre médecin traitant et votre pharmacien de votre suivi.


3.  L'infirmier.e Patientys vous contacte pour organiser et s'assurer du suivi lors du changement de votre traitement :

⊕ **Vous avez un traitement injectable** : l'infirmier.e vous appelle 5 mois après le début de votre nouveau traitement (lors de votre première injection à domicile), 7 mois après et 12 mois après (avec votre accord)

⊕ **Vous avez un traitement oral** : l'infirmier.e vous appelle 1 semaine après le début de votre nouveau traitement, 2 semaines après et 4 semaines après.

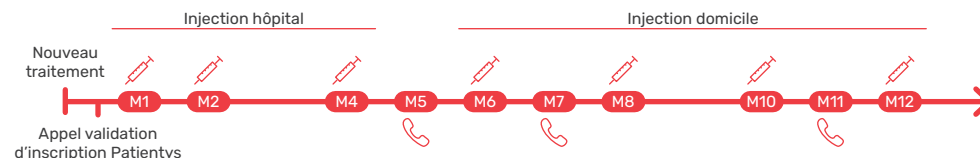
4.  Vous serez invité à compléter des questionnaires personnalisés selon votre type de traitement à 2, 6 et 11 mois après le début de votre traitement.

5.  Votre médecin et l'équipe médicale auront accès à l'ensemble des comptes rendus des appels de suivi et des questionnaires. L'un des objectifs est de coordonner les échanges entre votre médecin généraliste, votre infectiologue, votre pharmacien, avec votre accord pour optimiser votre suivi.

6.  Des SMS de rappels vous seront proposés à vous ainsi qu'à votre pharmacien tout au long du programme. Ces SMS permettront de rappeler la date de votre prochaine prise de traitement et ainsi coordonner la délivrance de votre traitement

VOTRE SUIVI & VOS RENDEZ-VOUS

Votre nouveau traitement est sous forme **INJECTABLE**



Dates de mes injections à l'hôpital

1^{re} injection à l'hôpital ___ / ___ / ___

2^e injection à l'hôpital ___ / ___ / ___

3^e injection à l'hôpital ___ / ___ / ___

Dates de mes injections à domicile

1^{re} injection à domicile ___ / ___ / ___

2^e injection à domicile ___ / ___ / ___

3^e injection à domicile ___ / ___ / ___

Votre nouveau traitement est sous forme **ORALE**



Dates de mes appels de suivi

1^{er} appel ___ / ___ / ___

2^e appel ___ / ___ / ___

3^e appel ___ / ___ / ___

Mes professionnels de santé / contacts utiles

Numéro secrétariat médecin infectiologue : _____

Numéro médecin traitant : _____

Numéro infirmier.e : _____

UNE QUESTION SUR LE PROGRAMME MON SUIVIH ?

Contactez-nous du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, les infirmier.es Patientys vous répondent :

N°Vert 0 805 691 294